

Broyer plutôt que protéger!

Aglaé SIDOINOT

Aglaé SIDOINOT

Broyer
plutôt que protéger !

Une histoire de harcèlement moral dans l'enseignement

© Aglaé SIDOINOT, 2022

ISBN numérique : 979-10-405-0429-0

Librinova”

www.librinova.com

Le Code de la propriété intellectuelle interdit les copies ou reproductions destinées à une utilisation collective. Toute représentation ou reproduction intégrale ou partielle faite par quelque procédé que ce soit, sans le consentement de l'auteur ou de ses ayants cause, est illicite et constitue une contrefaçon sanctionnée par les articles L335-2 et suivants du Code de la propriété intellectuelle.

« La tendance à catégoriser, à exclure et à rejeter est particulièrement marquée chez le sujet doué d'un « caractère autoritaire » qui fait de sa relation à l'entourage une relation de subordination et d'exclusion. Dans son cas, il s'opère un véritable renforcement mutuel entre la personne et le groupe qui se constitue par opposition à un « dehors ». Car « le groupement permet au caractère autoritaire de porter sans appréhension ni angoisse un jugement péjoratif sur autrui, jugement qui autorise toutes les hostilités et toutes les injustices ». (Lucien ISRAEL, Initiation à la psychiatrie, 1984).

L'homme agressif, Pierre KARLI, Odile Jacob 1987 p 127

Introduction

Ce récit est une histoire, hélas assez ordinaire, en ce début de XXI^e siècle.

Une énième histoire de « souffrance au travail », direz-vous ! Oui, sans doute.

Je vous propose pourtant, de partager ici, un point de vue particulier : celui des faits¹.

Pour Henri LABORIT : « *Confronté à une épreuve, l'homme ne dispose que de trois choix : combattre, ne rien faire ou fuir* » (*Eloge de la fuite*, 1976). Je reconnais que, dans un premier temps, très surprise et déconcertée par une situation que je n'avais jamais vécue, inhibée par les innombrables reproches dont on m'accablait, et la culpabilité, je n'ai pas compris ce qui se passait. Je me suis posé beaucoup de questions et je me suis remise en cause. J'ai bien un peu cherché à argumenter, pour tenter de démontrer que les accusations portées contre moi n'étaient pas fondées mais, démunie face à la véhémence des propos qui m'étaient opposés, leur caractère désarmant et le fonctionnement de mes interlocuteurs, j'ai subi sans réagir, ce que je ne prenais pas encore vraiment pour de la malveillance.

Pourtant, je m'étais toujours « *bien intégrée aux équipes existantes* », dans tous les établissements dans lesquels j'avais travaillé. Mes supérieurs l'avaient régulièrement attesté et, c'était encore le cas pour l'année 1995-1996². Curieusement, cependant, et alors même que je m'intègre rapidement à l'équipe du sport scolaire et, un peu plus tard, aux équipes pédagogiques et administratives des universités où j'effectue des vacances, je n'arrive pas à me faire adopter au collège X. Tout de suite stigmatisée, et rapidement marginalisée, je prends très peu part au café de la récréation du matin et aux conversations entre collègues ; je m'y sens mal, pas à ma place. Ma personnalité, un brin originale, se banalise progressivement. Petit à petit, sur mon lieu de travail principal, je deviens incolore, inodore et sans saveur, transparente, insignifiante : je ne me sens pas légitime et je m'efface. Ma santé s'en ressent, tant et si bien que je finis par avoir peur, peur des reproches et des réprimandes,

peur des agressions et des humiliations certes, mais aussi, peur de moi, peur d'être irrésistiblement portée à une pulsion suicidaire. Oui ! J'y ai pensé ... à plusieurs reprises....

En proie à un très grand désarroi et une immense détresse, j'ai cherché à me protéger. J'ai consulté un psychiatre psychothérapeute pour, au moins comprendre et tenter de me soustraire à la maltraitance psychique que l'on m'infligeait. Cette dernière m'apparaissait tellement injuste et injustifiée, tellement inacceptable par-delà le fait qu'elle était illégale, que cela a fini par me révolter. Toute mon enfance on m'avait expliqué, parfois à mes dépens, qu'il fallait être gentil avec les autres, tolérant et compréhensif. Là, je découvrais un monde à l'opposé de ces principes, un monde où priment l'envie, le mensonge, la défense de privilèges indus et la compromission, la méchanceté et la jouissance malsaine à provoquer la souffrance chez l'autre et à le regarder chavirer. Alors, la colère m'a envahie et j'ai décidé d'affronter cette situation pour la faire cesser et faire respecter ma dignité et mes droits. Et, pour me défendre, j'ai parlé, j'ai dénoncé ce qui m'apparaissait pour le moins ... « surprenant » !

J'ai, alors, été confrontée, d'une part à l'incrédulité, voire la réprobation des personnes que j'ai sollicitées pour obtenir de l'aide et, d'autre part, à la violence de la vengeance de celles et ceux que ma parole mettait en cause. La malveillance a redoublé : on n'exploitait plus seulement des situations pour m'accuser, mais on en créait de toute pièce pour fonder ma culpabilité et justifier les représailles à mon encontre ! ! ! On voulait absolument me faire taire ou discréditer mes propos pour que puisse perdurer un fonctionnement où certains bénéficiaient de petits arrangements avec les règles, en toute discrétion mais, avec la complicité que favorisent l'entre soi et la relation d'allégeance.

Contrairement à ce que j'ai pu croire au début, les personnes que j'ai interpellées pour faire cesser la méchanceté dont j'étais victime n'étaient ni aveugles, ni sourdes : elles savaient que j'étais harcelée sur mon lieu de travail principal, elles en avaient conscience mais, ne voulaient pas intervenir. Pourquoi ? Pour ne pas perturber un fonctionnement dont elles tiraient profit ? Pour ne pas mettre à

mal des relations, sinon amicales du moins complices ? Par peur des représailles ? Parce que celles et ceux que je désignais comme mes agresseurs étaient protégés ... par des réseaux ... puissants intouchables ?

Je suis un être humain, et en tant que tel, je ne suis pas parfaite. Je n'ai certainement pas eu, en toute circonstance, une attitude irréprochable. J'ai commis des erreurs ou des maladresses pour tenter de gérer cette situation et me défendre. Je le reconnais.

Malgré les sommations à me taire et à quitter l'établissement, j'ai continué à parler, à signaler, à dénoncer et je suis restée. Et, à la violence rencontrée sur mon lieu de travail principal, s'est ajoutée la violence institutionnelle : j'ai dérangé, agacé, irrité celles et ceux qui avaient compétence et autorité pour faire cesser les comportements inadaptés dont je me plaignais mais, ne l'ont pas fait ! L'administration a fait le choix de me désigner comme le trublion, l'agent perturbateur jusqu'à affirmer que je souffrais d'une pathologie mentale « *ancienne et sévère* » !

On a refusé de m'entendre ; il est important, pour moi, de raconter ce qui s'est passé.

Raconter, c'est tout d'abord, relater des faits avec le plus de détails et la plus grande fidélité possibles, dans les limites toutefois que peut autoriser le caractère autobiographique d'un récit, pour tenter d'être entendue et reconnue, non plus comme responsable de l'ambiance délétère et de ma souffrance mais, comme victime d'agissements inacceptables.

Raconter, c'est ensuite exposer un point de vue pour constituer un témoignage sur une « petite misère » au sens que lui donne Pierre BOURDIEU dans « La misère du monde » (Paris, 1993), « petite misère » illégale aujourd'hui, mais si courante pourtant, parce que si peu reconnue et si peu sanctionnée et qui, pourtant, peut bel et bien tuer.

Raconter, c'est encore, mettre des mots pour prendre conscience, dans l'espoir de faire, peut-être, œuvre d'utilité publique afin que l'administration ouvre les yeux, reconnaisse ses défaillances en matière de gestions des personnels³ et modifie les procédures de prise en charge des agents qui se plaignent de harcèlement : oui, le harcèlement moral existe à l'école, et pas seulement entre les élèves, sur les cours de récréation : il y a des harceleurs parmi les chefs d'établissement, parmi les enseignants, parmi le personnel administratif. Et cela continuera tant que l'institution refusera de le reconnaître et de prendre les dispositions nécessaires pour y mettre un terme autrement qu'en désignant les victimes comme responsables de leur malheur et en les broyant pour les exclure.

Raconter, c'est enfin, identifier les émotions ressenties et essayer de surmonter les traumatismes pour se reconstruire : prendre le recul nécessaire à la résilience d'autant plus difficile à atteindre quand il n'y a aucune reconnaissance de l'état de victime.

Mais raconter, par écrit, n'est pas chose facile. Ce l'est d'autant moins que l'histoire s'étend sur un quart de siècle : l'écriture est linéaire, pas la vie.

La dernière séance

Mercredi 13 juin 2019, comme tous les mercredis après-midis depuis quarante ans, j'anime l'association sportive et, comme tous les mercredis après-midis depuis seize ans, j'assure l'entraînement de jeunes pongistes.

16h30, fin de la séance : comme une envolée de moineaux, les petits sportifs quittent la salle : « *Au revoir madame, bonnes vacances !* » jettent-ils gaiement.

A : « *Au revoir les garçons, bonnes vacances à vous aussi et bonne continuation.* »

Je reste seule, avec le silence qui envahit, soudainement, la salle !

Comme à l'accoutumée, je range les filets, les tables, les raquettes, les balles, ..., je ferme les portes des salles matériel, j'éteins les lumières, je descends l'escalier avec le matériel du district UNSS (Union Nationale du Sport Scolaire) que je remettrai aux déléguées ... Je n'en aurai plus besoin.

Je traverse la cour de récréation déserte (les heures de colle ont pris fin à 15h30). Je passe devant le bureau du directeur à qui, par politesse, je souhaite dire au revoir puisque je ne reviendrai plus travailler dans son établissement ; mais, il est en entretien avec des parents d'élèves et donc indisponible. Je me glisse dans la salle des professeurs, déserte elle aussi, pour y déposer mes clés et mon badge dans mon casier : je n'en aurai plus besoin non plus.

Je passe le portail de l'établissement, la porte se claque derrière moi : c'est fini !

Il ne fait pas spécialement beau, mais pas mauvais non plus, le ciel n'est ni bleu ni gris, je ne suis ni gaie ni triste, je ne pense à rien, je ne ressens rien. En fait, je refuse toute pensée et je ne laisse advenir aucune émotion ; je rentre chez moi ..., comme d'habitude.

J'ai fait valoir mes droits à partir à la retraite au 1^{er} septembre et je quitte le collège X, après vingt-quatre ans de service, dans le silence et la solitude ... sans un signe de la part de mes collègues !

Je reviens, une toute dernière fois, sur l'établissement, pour chercher mon dossier professionnel et saluer le directeur.

Comme convenu, à 9h30, le lundi 22 juillet, je me présente à la porte du collègue.

Elle est fermée ; je sonne et j'attends. Au bout d'un moment, sans réponse, je sonne à nouveau et j'attends encore ; toujours sans réponse, je sonne une troisième fois, personne ! Je ne comprends pas : *j'avais rendez-vous ! Me serais-je trompée de jour ? D'heure ? M'aurait-on oubliée ?* Je m'appête à partir quand, finalement, le directeur vient m'ouvrir, me fait rentrer dans son bureau mais, ne m'invite pas à m'asseoir !

A : « *Je viens vous dire au revoir n'ayant pu le faire au moment de mon départ.* »

Il me remercie : « *Voici votre dossier professionnel.* »

Il me propose de m'aider à le ranger dans les cabas que j'avais apportés, en évitant toute conversation et me souhaite une belle retraite en me raccompagnant vers la porte.

L'entrevue n'a pas duré cinq minutes.

Pourtant, mon métier, que j'exerçais depuis septembre 1979, je l'avais choisi, je l'avais voulu, je m'étais battue pour continuer à l'exercer à certains moments de ma carrière. J'étais enseignante d'éducation physique et sportive en milieu scolaire. C'est un peu par inadvertance que j'ai effectué toute ma carrière dans l'enseignement catholique sous contrat avec l'Etat, mais j'aimais ce que je faisais, j'aimais mes élèves et l'activité physique et j'ai vécu des moments formidables avec les enfants et avec un grand nombre de collègues. J'aurais pu continuer encore une année, au moins jusqu'à mes soixante-trois ans pour bénéficier d'une retraite à taux plein : en partant à soixante-deux ans, je perds dix pour cent sur ma retraite complémentaire pendant trois ans ! !

Mais, voilà, si je me suis épanouie durant des années en exerçant cette profession, aujourd'hui, je n'en peux plus, je suis totalement épuisée, découragée, désabusée, complètement écoeurée, abîmée.